



## 1. GRADE, METIER, EMPLOI

<b>Grade</b>	Cadre de Santé
<b>Emploi</b>	Cadre de Santé
<b>Métier</b>	Cadre de Santé
<b>% temps</b>	100 %

## 2. AFFECTATION

<b>Pôle</b>	Direction
<b>Structure interne (CR - Code et Libellé)</b>	Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA) CR 0155
<b>Unité fonctionnelle (Code et Libellé)</b>	Centre de Ressources Autisme Rhône Alpes (CRA RA) X1553

## 3. RATTACHEMENT HIERARCHIQUE ET FONCTIONNEL

- Rattachement hiérarchique administratif : Directrice Adjointe du CRA RA et du coordonnateur Général des soins
- Rattachement hiérarchique fonctionnel : Directrice Médical du CRA RA
- Lien fonctionnel :

## 4. AMPLITUDE HORAIRE – HORAIRES – CYCLE

- Temps de travail : Cycle de travail de 38H20 avec repos fixes
- Amplitude horaire : de 8h30 à 20h
- Horaires de travail : du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00, modulable selon les nécessités de service.
- Il participe à la permanence d’encadrement du Pôle et aux suppléances organisées au niveau du pôle, en structures intra ou extra hospitalières. A ce titre, les congés sont programmés en lien avec les cadres du pôle au regard des règles de fonctionnement établies.

## 5. CARACTERISTIQUES DU LIEU D’EXERCICE

Le Centre de Ressources Autisme Rhône-Alpes participe à l’animation d’un réseau régional des acteurs intervenant dans le diagnostic et l’évaluation, le soin, l’éducation, l’accompagnement et la pédagogie, ainsi que le parcours des personnes présentant un Trouble du Spectre de l’Autisme (TSA). Il promeut et contribue à la diffusion des données acquises de la science et d’informations actualisées sur les TSA, ainsi que des recommandations de bonnes pratiques.

Il a une activité clinique de bilans à visée diagnostique, de conseils thérapeutiques chez les enfants et adultes avec TSA. Il regroupe une équipe pluridisciplinaire de près de 40 professionnels dynamiques et motivés pour partager leurs compétences auprès du réseau, toujours en partenariat avec les personnes concernées et les familles.

Il est promoteur de projets innovants, autant sur le volet de la formation que des interventions pour améliorer la qualité de vie des personnes TSA. Il est en lien étroit avec le centre de ressources TDAH.

Le réseau du CRA RA et de ses unités partenaires, est réparti sur l’ensemble du territoire Auvergne Rhône-Alpes.



Le CRA est intégré au dispositif CRA RA. C’est un groupement sanitaire et médico-social régi par le CH Le Vinatier. Il se compose de plus de 11 partenaires hospitaliers et médico-sociaux répartis sur l’ensemble du territoire Auvergne Rhône-Alpes.

Les locaux du Centre Ressource Autisme Rhône-Alpes, sont situés au bâtiment 211, sur le site du CHS Le Vinatier (95 bd Pinel à Bron). L’équipe du CRA est constituée d’environ 28 équivalents temps pleins soit plus d’une trentaine de professionnels évoluant en fonction des missions.

## **6. DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION**

Le cadre de santé organise, coordonne et contrôle l’ensemble des activités nécessaires pour assurer la sécurité des patients, la continuité et la qualité des soins dispensés dans l’unité. A ce titre il est responsable :

- De l’organisation des soins,
- De l’application des prescriptions médicales, et de la délivrance des soins
- De la gestion administrative et logistique de l’unité.
- De l’encadrement et l’animation de l’équipe placée sous sa responsabilité.

Au-delà, il participe à la réalisation du projet d’établissement et se conforme aux dispositions communes à tous les modes d’exercices et à la réglementation en vigueur. Il inscrit son activité au service de la prise en charge des patients et dans la dynamique du projet de pôle. En collaboration avec la directrice adjointe et sous la responsabilité du directeur médical du CRA RA, il participe à l’élaboration du projet du CRA RA et veille à sa mise en œuvre.

## **7. ACTIVITES PRINCIPALES**

### **7.1. Conception et coordination des organisations de soins et des prestations associées animation de la démarche qualité et gestion des risques**

Sous l’autorité de la direction et en lien étroit avec les responsables de pôles, le cadre de santé contribue à la structuration, à la coordination et au pilotage du fonctionnement global du CRA Rhône-Alpes, dans un contexte sanitaire et médico-social complexe et en évolution. À ce titre, il :

- Organise, coordonne et régule le fonctionnement interne des différents pôles du CRA RA (pôles cliniques enfants et adultes, équipe mobile autisme, pôle accueil/support, formation, documentation, recherche et innovation), dans le respect des responsabilités médicales et fonctionnelles de chacun
- Veille à la cohérence organisationnelle des activités et à la continuité de fonctionnement du dispositif CRA RA
- Assure la responsabilité organisationnelle du pôle accueil/support, incluant l’accueil physique et téléphonique, les fonctions de secrétariat et les appuis transversaux
- Accompagne les équipes et les responsables de pôles dans l’atteinte des objectifs liés aux missions du CRA RA
- Gère les aléas organisationnels, les dysfonctionnements et les situations complexes ou imprévues
- Contribue à l’anticipation et à l’adaptation de l’organisation face à la montée en charge et à l’évolution des missions
- Participe à la conduite de projets transversaux portés par le CRA RA (évolution des organisations, déploiement de nouvelles activités, structuration de dispositifs, amélioration des parcours)
- Assure le suivi opérationnel des projets qui lui sont confiés : planification, coordination des acteurs, suivi des étapes, identification des points de vigilance
- Contribue à la formalisation des livrables et au reporting des projets auprès de la direction.

### **7.2. Gestion de l’information, des moyens et des ressources du secteur d’activité et innovation**

Le cadre de santé assure le pilotage opérationnel de l’activité du CRA RA, en s’appuyant sur des outils de suivi et d’analyse permettant d’objectiver l’activité, de structurer l’information et de faciliter la coordination avec les acteurs concernés. Il est notamment chargé de :



- Assurer la gestion quotidienne des ressources humaines relevant de son périmètre (présences, absences, continuité d’activité, adaptation des effectifs aux besoins)
- Planifier et organiser le temps de travail des équipes concernées
- Gérer les ressources matérielles et logistiques nécessaires au fonctionnement du CRA RA
- Contribuer au suivi du budget de fonctionnement, à l’analyse des consommations et à l’identification des besoins en lien avec la directrice adjointe
- Mettre en place, suivre et exploiter les indicateurs de pilotage de l’activité (indicateurs d’activité, de moyens et de résultats)
- Consolider et structurer les données d’activité, notamment en vue des obligations de reporting institutionnel et de l’élaboration du rapport d’activité
- Organiser la circulation de l’information entre les pôles, la direction et les partenaires impliqués dans les activités du CRA RA
- Garantir la traçabilité, la fiabilité et la qualité des informations produites et transmises
- Assure un lien fonctionnel et opérationnel avec les partenaires extérieurs du CRA RA (structures sanitaires, médico-sociales, acteurs territoriaux), pour ce qui relève de l’organisation des activités et des projets
- Facilite la coordination opérationnelle et le partage d’informations avec les unités partenaires, dans le respect des rôles et responsabilités de chacun
- Contribue à la consolidation des données et informations nécessaires aux échanges institutionnels et aux obligations réglementaires.

### **7.3. Management, encadrement et animation des équipes pluri professionnelles et gestion et développement des compétences**

Le cadre de santé exerce un management de proximité, centré sur l’organisation du travail, le soutien aux équipes et le développement des compétences, dans le respect des périmètres professionnels et hiérarchiques. À ce titre, il :

- Assure le management direct des professionnels relevant de son périmètre, notamment les équipes soignantes et support
- Assure la continuité et gestion du temps de travail des psychologues sous la responsabilité hiérarchique du médecin responsable
- Organise et anime les réunions d’équipe, en coordination avec les responsables de pôles
- Participe à la conduite des entretiens professionnels, de recrutement et d’intégration
- Organise l’accueil, l’intégration et le suivi des nouveaux professionnels, stagiaires et étudiants
- Contribue à la prévention des risques psycho-sociaux, à la gestion des situations de tension et au soutien des équipes
- Identifie les besoins en compétences et en formation en lien avec l’évolution des missions et de l’activité
- Participe à la structuration des parcours professionnels et au développement des compétences individuelles et collectives
- Assure le lien avec les services des ressources humaines de l’établissement

### **7.4. Animation de la démarche qualité**

En lien avec le responsable qualité et la direction, le cadre de santé contribue à la mise en œuvre de la politique qualité et de gestion des risques du CRA Rhône-Alpes, dans une logique d’amélioration continue des pratiques et des organisations. Le cadre de santé :

- Participe à la mise en œuvre de la démarche qualité du CRA RA, en cohérence avec les orientations institutionnelles et réglementaires
- Suit l’atteinte des objectifs qualité, contribue à l’analyse des écarts et à la mise en œuvre d’actions correctives et préventives
- Met en œuvre et suit l’application des procédures, protocoles et référentiels relatifs à la qualité et à la sécurité
- Participe à la gestion des événements indésirables, incidents et situations à risque



- Contribue au traitement et au suivi des insatisfactions, réclamations et plaintes
- Met en place et exploite des outils d'évaluation de la qualité et des pratiques professionnelles, en lien avec les acteurs concernés
- Participe à la préparation, à la conduite et au suivi des évaluations qualité internes et externes
- Contribue à la diffusion d'une culture qualité et sécurité au sein des équipes.

### 7.5. Gestion administrative et logistique

- Récupérer les courriers/documents/matériel.
- Faire les demandes techniques/informatiques.
- Approvisionner et maintenir les matériels.

## 8. COMPETENCES ET QUALITES REQUISES

### 8.1. Formation souhaitée

- Diplôme d'état de cadre de santé

### 8.2. Expérience professionnelle :

- Débutant accepté si expérience de stage dans les ESMS ou hôpitaux.

### 8.3. Compétences attendues :

Compétences <i>requis pour le poste et réévaluées lors de l'entretien annuel</i>	1 A développer	2 Pratique courante	3 Maîtrisée	4 Expert
1. Organiser une unité, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles			*	
2. Analyser des données, des tableaux de bord et justifier des résultats relatifs aux activités de son domaine				*
3. Arbitrer et/ou décider entre les différentes propositions, dans un environnement donné		*		
4. Travailler, en équipe pluridisciplinaire et/ en réseau			*	
5. Planifier, organiser, répartir la charge de travail et allouer les ressources pour leur réalisation				*
6. Etablir/évaluer/optimiser un budget relatif à son domaine de compétence		*		
7. Concevoir, formaliser et adapter des procédures/protocoles/modes opératoires/consignes relatives à son domaine de compétence		*		
8. Piloter, animer / communiquer motiver une ou plusieurs équipes				*
9. Evaluer, développer et valoriser les compétences de ses collaborateurs			*	
10. Fixer des objectifs, mesurer les résultats et évaluer les performances collectives et/ou individuelles			*	



#### 8.4. Qualités professionnelles attendues

- Rigueur, flexibilité, réactivité, dynamisme et capacités d’initiatives dans son domaine de compétence
- Capacité d’adaptation et à la prise de décision dans un contexte difficile
- Capacité à impulser, fédérer
- Qualités relationnelles

CARTE D’IDENTITE DU DOCUMENT		
<b>Pôle Emetteur</b>		
Direction		
<b>Modifications apportées par la nouvelle version</b>		
Création		
Rédaction	Vérification	Validation
Mme Nicole SEON-CLAVAUD Directrice Adjointe du CRA RA	Mme Elise BLONDELLE Cadre Supérieure de Santé	M. Pierre Hubert Ducharme Coordonnateur des Soins